

Le pronom de troisième personne en proto-basque, fiction ou réalité?

C'est un sujet délicat que celui que nous abordons ici, mais ô combien enrichissant. Le pronom personnel de troisième personne, comme dans beaucoup d'autres langues, fait en basque figure de franc-tireur. Il ne se comporte pas de la même manière que les deux autres pronoms de première et deuxième personne. Sa forme préfixée varie selon le temps ou le mode et la forme indépendante n'existe pas officiellement. En basque actuel du moins. Elle est remplacée par un démonstratif du type *hau*, *harek*, *heiek* (pl.), etc. *Hau* peut apparaître sous forme suffixée *-o*, ou bien *-hau*, *-kau*, voire *-gau* à la suite d'un substantif. En revanche, toute marque pronominale suffixée est absente dans la conjugaison de type *dut*, *duk*, *du* (= *du* + \emptyset).

La variation mentionnée est la suivante: *d-* pour le présent, *z-* pour le passé, *l-* pour l'éventuel, *b-* pour l'impératif. Une telle série n'existe pas pour *ni*, *hi*, *gu*, *zu*. Pourtant, cela ne veut pas dire que toute alternance soit exclue pour les autres personnes. Ainsi, dans un ordre structurel différent, la première personne du singulier *ni* connaît une forme suffixée très divergente *-t* provenant vraisemblablement de **-d* selon la plupart des auteurs.

La situation très particulière du *d-* préfixé dit de troisième personne a bien entendu attiré l'attention des chercheurs qui tentèrent d'expliquer son origine. Schuchardt¹ proposait de le faire dériver d'un ancien démonstratif. Pour son correspondant au passé (*z-*), il envisageait une analogie sur *zen/zan* «il était», et quant à l'éventuel marqué par le préfixe *l-*, il y voyait la trace du mot *al*, *ahal* «capable». Le *b-* du mode impératif est rapproché enfin de *ber-* «soi-même». R. Lafon se ralliait à ces vues². D'autres auteurs font provenir ce *b-* de *behar* «il faut», de l'affirmatif *ba-*, *bai* ou d'un ancien pronom disparu.

Jacobsen³ proposait de relier *d-* préfixé et le suffixe *-o* et de les faire dériver d'une forme **do*. Mais nous savons que la majorité des chercheurs préfèrent interpréter *-o* comme forme courte de *-hau*. C'est aussi notre avis, mais cela ne fait guère avancer le problème. Lafon de son côté discute la question par rapport aux formes verbales. R. Trask souligne cependant le fait qu'il n'en tire

1. BASKISCHE STUDIEN, *Denkschriften der Kaiserlich. Akad. der Wissenschaft in Wien, Phil.-Histor. Classe*, Bd XLII, 1893, p. 5, p. 76; *Baskische Konjugation*, RIEV X, pp. 161-162; *Primitiæ Linguae Vasconum.*, Halle 1923, pp. 3-7.

2. R. LAFON, «Basque» in T.A. Sebeok, ed., *Current Trends in Linguistics*, Vol. 9, p. 1767 + *La Langue Basque* in *B.M.B.* n.° 60, 1973, p. 88.

3. JACOBSEN, W.H.Jr., *Historical Implications of the Western Basque Tonal Accent*, MS, 1975, p. 21. (Réf. Trask, cf. infra).

pas de conclusions⁴. Ce dernier auteur a repris la question de manière beaucoup plus approfondie et parvient à une remise en cause très sérieuse de la vision traditionnelle des choses. Dans des articles publiés en 1977 puis 1981⁵, il propose une interprétation radicalement inversée qui s'appuie sur des arguments non négligeables que nous rappelons ci-après :

La distribution des préfixes de troisième personne étant liée indubitablement aux différentes catégories verbales telles que temps, aspect, mode, Trask prétend que les formes de ces pronoms correspondent autant à des marques temporelles ou modales qu'à des marques pronominales. A partir de là, il déduit que ces préfixes qui ont été jusqu'ici considérés *d'abord* comme des marques de troisième personne coïncidant en sus ou par hasard avec les catégories verbales peuvent au contraire être regardés comme étant *d'abord* des marques verbales coïncidant en sus avec la troisième personne, et seulement avec elle. C'est-à-dire que ces préfixes, à l'origine marques verbales, seraient devenus par accident des marques de troisième personne, par suite de modifications phonologiques induites par l'addition des préfixes de première et deuxième personne⁶.

Les modifications en question éliminèrent ces marques verbales de première et deuxième personne, lesquelles ne subsistèrent plus qu'à la troisième en raison de l'absence de pronoms pour cette dernière qui avait pour avantage de ne pas les perturber sur le plan phonologique⁷. Trask propose ainsi que ces préfixes ne soient pas des révélateurs de la *présence* d'une troisième personne, mais bien plutôt de l'*absence* d'une première ou deuxième personne qui serait marquée en position initiale. Son explication possède selon lui un certain nombre d'avantages permettant de rendre compte de phénomènes parfois insolites de la conjugaison basque ou de combler des explications demeurées jusqu'à présent lacunaires :

– Prise en compte de la variation de forme de préfixes de troisième personne.

– Prise en compte de la corrélation des préfixes de troisième personne avec les catégories verbales.

– Prise en compte de la présence de préfixes apparents de troisième personne dans des formes sans troisième personne impersonnelle appropriée: *diraki* «it boils» et *deutsat* «I grasp it» ont un préfixe de troisième personne initial non pas parce qu'il y a un indéfini non-personnel caché quelque part dans la phrase, mais simplement parce qu'il n'y a pas de marques de première et deuxième personne en position initiale.

– Prise en compte de l'absence apparente d'une marque de troisième personne objet direct dans des formes telles que *nuen* «je l'avais». Des formes telles que *dut* «je l'ai» et *nuen* «je l'avais» diffèrent dans la façon dont la première personne sujet est marquée. Mais, selon Trask, elles ne diffèrent pas

4. LAFON, *Le Système du Verbe Basque...*, Bordeaux 1943, Elkar, San Sebastian 1980, p. 374, pp. 384-389.

5. R.L. TRASK, *Historical Syntax and Basque Verbal Morphology*, ... in Douglas & al, pp. 203-217, 1977; *Basque Verbal Morphology*, *Rencontres Internationales de Bascologues*, Iker I, Euskaltzaindia Bilbao, 1981, p. 296.

6. TRASK, id., *ibid.*

7. TRASK, id., *ibid.*

dans la façon dont la troisième personne objet direct est marquée, car pour lui il n'y a en aucun cas de marque d'objet direct⁸.

– Confirmation de l'inanité du vieil argument disant que le préfixe dans des formes comme *zuen* «il avait» est en accord avec le sujet ou l'objet. Selon Trask, il n'est en accord avec aucun des deux.

– Possibilité, enfin, de reconstruire un système basque dans lequel tant les sujets de troisième personne que les objets directs de troisième personne sont marqués dans le verbe par \emptyset , une situation très fréquente dans les langues du monde.

L'argumentation que nous venons de résumer ne manque ni d'ingéniosité ni de logique. Nous ne prétendons pas la réfuter, mais nous souhaitons modérer éventuellement des enthousiasmes qui pourraient être encore prématurés. Nous présenterons ici quelques idées ou faits sur lesquels on pourra être amené à réfléchir. Nous oserons présenter une hypothèse tout en lui conférant un caractère théorique. Nous établissons en effet une distinction entre une reconstruction hypothétique, non attestée mais très vraisemblable et une reconstruction théorique qui est surtout logique et permet l'hypothèse d'école aidant la démonstration. Les formes théoriques seront signalées par un double astérisque.

La première remarque que nous ferons concerne le niveau linguistique auquel on se place lorsqu'on envisage les marques *d-*, *z-*, *l-*, etc. Les interpréter comme des marques de catégories verbales respectives n'est pas faux. C'est même une évidence. A condition d'être bien conscient du fait que l'on se situe dans une vision synchronique de la langue. Il ne fait aucun doute que le basque actuel marque par *d-* le présent par opposition aux autres temps ou modes. De là à dire que l'interprétation traditionnelle est erronée, il y a un pas important que nous ne nous sentons pas le courage de franchir aussi vite.

R. Trask a renversé la proposition: marques verbales devenues par hasard marques de troisième personne. La tradition dit: marque de troisième personne devenue par hasard marque verbale ou coïncidant par hasard avec elle. Il faut donc être très clair: la version traditionnelle suppose l'existence à date ancienne d'un pronom de troisième personne indépendant dont, mathématiquement ou théoriquement, la forme ne pourrait être que ***di* au singulier et ***du* au pluriel, à moins d'une forme commune aux deux nombres dont le prototype serait quelque chose comme ***dā*. Et dans ce cas, pourquoi les formes *z-* au passé, *l-* à l'éventuel? (*b-* pose un problème un peu différent). Le *d-* est-il donc bien la trace encore existante de cet ancien pronom?

A cette dernière question, nous sommes tenté de répondre par l'affirmative, tout en étant prêt à admettre que nous nous trompons. Nous rappellerons tout d'abord que l'alternance est un phénomène très fréquent en basque. Si *ni* alterne avec *-t*, rien n'interdit à notre *d-* d'alterner avec *z-*, d'autant que le passé est déjà marqué par *-n* final semble-t-il. Dans bien des langues l'alternance *d/z* (on négligera ici le voisement) peut même être déduite d'un phonème unique à valeur emphatique *d̥* ou *z̥* ou encore *ḏ* (anglo-saxon). L'alternance dentale/liquide est plus rare. On la rencontre cependant assez fréquemment dans des langues de structure archaïque. Sans parler des alternances classiques de l'es-

8. TRASK, *idem*, p. 298.

kuara telle *k/t* (su-t-alde, su-k-alde) etc. Est-il par conséquent absurde d'envisager que seule la troisième personne ait connu un jeu d'alternances poussé à ce point? Ne peut-on imaginer que le caractère un peu «neutre» de la troisième personne dans beaucoup de langues permette qu'il soit utilisé pour faire de celle-ci la distributrice des différents temps et modes? Le signal du passage d'un temps à un autre?

On aurait pu également donner comme argument contre le pronom les formes à pluriel infixé *ditut* «je les ai», *ditu* «il les a», etc., en prenant le *-t-* pour *les* (comme *-te* dans *dute*). Mais c'est une illusion, car *les* se décompose en *le* + *s*, et le *-t-* infixé ne représente que *-s* marque de pluriel si l'on peut se permettre d'établir une comparaison avec le français. L'objet direct est donc coupé en deux, et *d-* conserve son sens initial «le» qu'il a dans *dut*. Or selon Trask, on devrait traduire maintenant *dut* par «j'ai» et non par «je l'ai». Nous trouvons curieux que le génie de la langue oppose un *ditut* qui possède indéniablement un objet pluriel à une forme singulier sans objet direct. Forme récente ou pas, analogie ou pas.

D'autre part, il faut bien voir concrètement ce qu'implique le raisonnement de Trask sur le plan morpho-phonologique. La disparition supposée de la marque verbale catégorielle aux première et deuxième personnes signifie qu'il y aura obligation de reconstruire les formes complètes, ce qui par exemple pour un verbe facile comme «aller», *joan*, nous donne:

ni *doa	gu *doaza
*ki *doa	zu *doaza
doa	doaza

Ensuite, le pronom s'agglutine et cela donne **n'doa*, **k'doa*, *doa*, etc. S'il paraît possible que **n'doa* devienne **n'oa* après la chute de la marque de présent supposée en raison de la proximité relative de *n* et *d* en phonétique, en revanche le passage de **k'doa* ou **h'doa* à *hoa* nous semble poser quelques difficultés. Sans être exclu bien entendu, puisque par ailleurs la langue euskarienne montre par son caractère incorporant que des parties entières de mots peuvent disparaître.

Nous sommes d'accord avec le fait que dans de nombreuses langues il n'y a pas de pronom ou de forme marquée à la troisième personne, mais cela veut-il dire pour autant que cette particularité s'applique à coup sûr au basque? Aussi le schéma traditionnel *Noa*, *Hoa*, *Doa* nous paraît-il tout à fait acceptable, en tout cas autant que le précédent.

L'argument le plus fort en faveur du pronom ancien, c'est le vieux dialecte roncalais qui nous l'offre. Dans ce parler, et dans quelques autres également, existe une série très intéressante formée avec le suffixe *-ketz*⁹ dont la valeur sémantique est «quant à», «à propos de». Jusque là, rien d'original: le pronom vient se placer devant cette forme: *niket*, *yi-ketz*, *zú-ketz* = quant à moi, quant à toi, quant à vous. Mais le roncalais ajoute à cette série la forme *dú-ketz*¹⁰, réellement extraordinaire, qui n'est autre qu'un pluriel de grande

9. P. LAFITTE, *Grammaire Basque*, Nlle éd. 1962/1978, Elkar, San Sebastian, n.° 205 p. 91.

10. Cf. J. ESTORNES LASA, *Erronkari'ko Uskara*, Ed. Auñamendi, San Sebastian 1968, p. 5.

politesse à la troisième personne, dont le sens est «quant à *Votre Seigneurie*». Elle traduit l'espagnol *usía* et fonctionne comme le *Sie* de l'allemand. Ce *du* de troisième personne du pluriel est inespéré.

Peut-être avons nous là une preuve décisive, une forme attestée. Par prudence, nous lui accolerons le double astérisque, dans la mesure où il est toujours possible de voir dans cette forme une analogie récente sur *gu* et *zu*. Nous pensons toutefois que même l'analogie n'expliquerait pas que de modestes paysans du Roncal lui donnent instinctivement la valeur de pronom. Nous les voyons mal créer ce *du* si la valeur ancestrale du *d-* était celle d'une marque de présent. Le génie de la langue et l'inconscient collectif, cela ne s'invente pas. Et il peut y avoir des résurgences. En outre, une expression telle que «*Votre Seigneurie*» n'a rien de très moderne! Enfin le caractère archaïque du dialecte roncalais milite à son tour en faveur du pronom¹¹.

Par déduction, on posera la forme théorique symétrique du singulier de troisième personne ***di*. Nous n'avons pas rencontré personnellement une telle forme, mais on peut légitimement se poser la question de savoir si un **di-ketz* «quant à lui» n'existe pas aussi dans certains dialectes anciens.

Nous nous autorisons par conséquent à reconstruire un tableau proto-basque *théorique* du système des pronoms indépendants:

je	ni	nous	gu
tu	*ki (*gi)	vous	zu
il	**di	ils	**du

On notera qu'un tel schéma invite en outre à se demander si, en plus de la symétrie vocalique *i/u* singulier/pluriel, il ne conviendrait pas de tenter de résoudre la contradiction, peut-être apparente seulement, entre les formes *ni* et *gu*, *ki* et *zu* qui paraissent a priori n'avoir rien de commun entre-elles. Il est vrai que la troisième personne peut se comporter différemment des deux autres et que *nous* n'est pas nécessairement le pluriel de *je* (\neq de *je* + *je*). Mais en va-t-il de même dans les langues très anciennes?

RESUMEN: El autor intenta indicar que la nueva hipótesis sobre la función gramatical de los prefijos *d-/z-/l-* como indicios de categoría verbal denegando la existencia a un pronombre primitivo de tercera persona puede ser demasiado apresurada. El presenta unos teóricos argumentos, lo que debería estimular a los sabios a ser muy prudentes respecto a ese tema. La existencia de la antigua forma de cortesía *dú-ketz* en el dialecto roncalés es muy impresionante y sorprendente.

SUMMARY: The author tries to show that the new hypothesis about the grammatical function of the prefixes *d-/z-/l-* as markers of verbal categories which denies the existence of a primitive third person pronoun in basque is perhaps too hasty. He presents some theoretical arguments that could help the specialists to be very careful in this item. The existence of the old polite form *dú-ketz* in the roncalese dialect is very impressive and confusing.

ZUSAMMENFASSUNG: Der Autor versucht zu zeigen, daß die neue Hypothese über die grammatische Funktion der Präfixe *d-/z-/l-* als Indizien von Verbalkategorien, die die Existenz eines

11. On notera que, sans la forme archaïque *-ketz* «quant à», on utilise pour «*Votre Seigneurie*» simplement (*h*)*órrek*.

uralten Fürwortes der dritten Person negiert, vielleicht übereilig sein kann. Er legt einige theoretische Argumente vor, die den Spezialisten helfen sollten, mit dem Thema sehr vorsichtig zu verfahren. Die Existenz der alten Höflichkeitsformel *dú-kecz* im ronkalischen Dialekt ist sehr eindrucksvoll und verwirrend.